

SCIENCES, INGÉNIERIE ET TECHNOLOGIES

Licence sciences et techniques des activités physiques et sportives mention activités physiques adaptées et santé

STAPS : activité physique adaptée et santé



Niveau d'étude
visé
BAC +3



Diplôme
Licence (LMD)



Accessible en
Formation
continue,
Formation
initiale, VAE



Établissements
Institut National
Universitaire
Champollion

Présentation

La licence STAPS parcours APAS (Activités Physiques Adaptées à des fins de Santé) a pour objectif de préparer les étudiants à la conception, la conduite, et l'évaluation de programmes de prévention, de réadaptation/réhabilitation, et/ou d'intégration par les activités physiques adaptées.

Savoir-faire et compétences

Ces compétences rentrent notamment dans le cadre du décret 2016-1990 relatif à la prescription sur ordonnance par le médecin traitant d'APA pour les patients souffrants d'affection de longue durée (ALD).

Admission

Conditions d'admission

Accès en 1^{ère} année via la plateforme PARCOURSUP

Accès possible en licence 2^{ème} année et 3^{ème} année (sous réserve de validation du parcours d'études : BTS, DUT, autres formations de licence) via une procédure de réorientation.

Les étudiants ne doivent pas se fourvoyer relativement au contenu des formations. Celles-ci sont exigeantes dans la mesure où elles proposent des Activités Physiques et Sportives requérant certaines aptitudes (et en particulier la maîtrise du « savoir nager ») mais aussi des enseignements scientifiques et théoriques dans différents champs (sciences humaines, sciences biologiques, sciences économiques...) supposant un travail d'appropriation conséquent. Le volume d'heure en présentiel et de travail étudiant augmente de façon significative de l'année de la L1 à la L3. La réussite dans ces parcours nécessite donc assiduité, autonomie, travail personnel, gestion de sa vie physique.

Et après...

Poursuite d'études

Le titulaire de la LICENCE STAPS APAS peut prétendre intégrer les masters spécialisés dans le domaine.

Insertion professionnelle

Le titulaire de la LICENCE STAPS APAS peut également exercer les fonctions de Coordonnateur de programmes d'Intégration par l'Activité Physique Adaptée (APA), de Prévention et d'Education à la Santé, de Réadaptation/Réhabilitation.

Le titulaire de la LICENCE STAPS APAS peut obtenir sur demande auprès du ministère des sports la carte professionnelle d'enseignant professionnel en APAS et exercer ses activités d'enseignement, encadrement, de conception et d'évaluation de programme d'APAS contre rémunération, de manière permanente ou occasionnelle, dans un cadre de travail privé ou public, indépendant ou salarié.

Contact(s)

Contacts

Contact administratif

Caroline Barrera

✉ caroline.barrera@univ-jfc.fr

Contact administratif

Bruno Vargas

☎ 0563481709

✉ bruno.vargas@univ-jfc.fr

Contact administratif

☎ 0563486400

✉ formation-continue@univ-jfc.fr

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Caroline Barrera

✉ caroline.barrera@univ-jfc.fr

Contact administratif

Bruno Vargas

☎ 0563481709

✉ bruno.vargas@univ-jfc.fr

Contact administratif

☎ 0563486400

✉ formation-continue@univ-jfc.fr

Lieu(x)

📍 Rodez

En savoir plus

🔗 <https://www.univ-jfc.fr/formation/21L-STAPSAPAS>